

Lancement de la campagne : un succès incontestable

C'est jeudi dernier, 28 novembre, que Jacky Hénin tête de la liste « Calais d'abord, encore, toujours » accompagné de Dominique Mainiol du Parti de Gauche, de Charles François du cercle Jean Moulin du PRG et Jean-Jacques Triquet pour le PCF, a lancé officiellement la campagne des municipales devant une salle comble (plus de 350 supporters) et enthousiaste. L'occasion pour le leader de lancer un appel à Laurent Roussel, initiateur d'une liste à gauche, pour que l'union se concrétise dans le seul but d'être utile à la population calaisienne.



La rencontre publique prévue pour faire le point des discussions relatives au programme, présenter les candidats de la liste « Calais d'abord, encore, toujours », s'est rapidement transformée en un appel au rassemblement le plus large possible pour battre la droite. Après avoir, au nom de l'ensemble des partenaires de la liste, rendu un hommage émouvant et sincère à Alain Mascaret, Jacky Hénin s'est efforcé de tracer les grandes lignes du futur programme, de dresser le compte rendu des réunions publiques. Entre une démonstration forte, pertinente et volontaire sur le développement économique, une mise en avant de la volonté collective de permettre à chacun de pouvoir décider en permanence de l'avenir de sa ville, l'exposé des nouveaux droits à conquérir pour la population calaisienne, la volonté exprimée de défendre promouvoir et moderniser les services publics, le rappel des propositions multiples et variées... tout a été mis en œuvre pour convaincre qu'une nouvelle donne était possible. Résumer en quelques lignes 50 minutes de discours étant du domaine de l'impossible, nous vous invitons à consulter le discours (dans son intégralité), mis en ligne sur notre site : www.leruse.fr.

C'est lorsqu'il s'est agi de présenter les candidats que le chef de file de « Calais d'abord, encore, toujours » a surpris. Il a fait le choix de reporter l'annonce des noms pour lancer un appel à Laurent Roussel. Il a affirmé avec force que seule l'Union pouvait faire gagner à Gauche. « En 2008, la liste que j'emmenais n'a pas su trouver les mots qui convenaient pour que l'Union se fasse. Ne reproduisons pas deux fois la même erreur, ne faisons pas ce cadeau à la droite. » (retrouvez le discours intégral sur le site : www.leruse.fr)



Le dessin



On y pense

Le prochain conseil municipal a lieu le mercredi 18 juin. Comme d'habitude, on ne peut que vous inciter fortement à venir assister aux débats publics. Vous pourrez ainsi constater de vous-même que les questions de l'opposition restent bien souvent sans réponse de la part des élus de la majorité.

Conseil municipal
Mercredi 18 juin
18 h 30
Hôtel de ville

On le note

Vous pouvez encore signer la pétition lancée par la cellule PCF du Fort-Nieulay pour s'opposer à la fermeture du bureau de Poste du quartier tous les après-midis à partir du 1^{er} janvier 2014.

La pétition est disponible auprès des militants communistes du Fort, chez les commerçants et téléchargeable sur le blog du Rusé : www.leruse.fr

On le note

L'Atelier a repris ses bonnes habitudes. Chaque vendredi à partir de 18 h, vous pouvez donc venir à l'Atelier prendre un verre entre copains, papoter, taper le cartons ou même, soyons fous, parler politique... Il en faut pour tous les goûts...

Ouverture de l'Atelier
Tous les vendredi soir
à partir de 18 h
Bd de l'Égalité

Y a des coups de pied au cul qui se perdent !

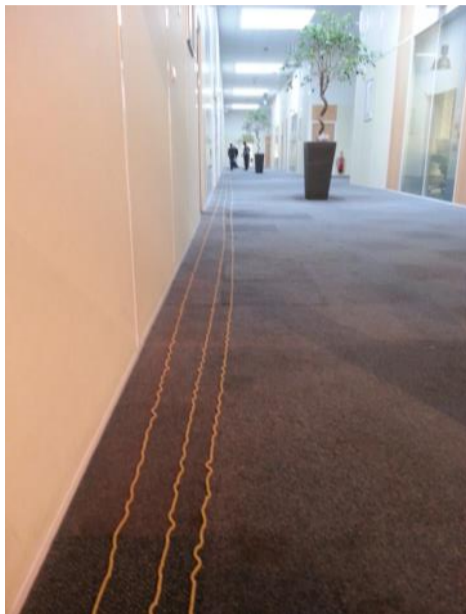
A deux reprises cette semaine, les journaux locaux se sont fait l'écho d'initiatives que l'on aurait pu qualifier de tout juste malheureuses si la situation présente n'était aussi grave.

Soyons clairs, le terme nous apparaît trop léger, compte tenu du fait qu'il pourrait signifier que finalement : ils ne l'ont pas fait exprès, ils n'ont pas pensé à mal...

Situation 1 : Ne pas réfléchir plus loin que le bout de son nez, voilà assurément qui a de quoi surprendre pour des cadres d'une entreprise privée à qui l'on demande en permanence d'adopter des méthodes managériales qui font appel au sens de la compétition, au sens du collectif, à l'investissement au-delà des limites du simple travail.

Des cadres, qui se doivent en permanence d'être l'exemple qui permettra au salarié « tartempion » de grandir. Hors, qu'elle n'a pas été notre surprise de découvrir, (à l'occasion d'une présence en guise de solidarité auprès des salariés en grève de l'entreprise Armatis) qu'alors que de trop nombreux Calaisiens sont obligés de se priver de nourriture, que la direction d'Armatiss refuse de négocier une petite pro-

gression salariale, on avait organisé à l'intérieur un concours du plus long collier de pâtes alimentaires (sic). Les salariés amènent leurs pâtes et font le plus loooo.....ng collier. Les gagnants



se voyant offrir : un petit déjeuner !

Quelques jours avant une grande collecte alimentaire pour venir aider les associations caritatives en manque de tout, ça la fout mal quand même.

Situation 2 : A trop vouloir en faire, on finit par franchement déconner. C'est l'avis (écrit) d'Ernest, fidèle lecteur du Rusé, un avis repris à sa manière par la

presse locale. Des millions de Français sont dans des difficultés telles qu'ils en arrivent à se priver de nourriture, à renoncer à se soigner.

De trop nombreuses familles calaisiennes sont contraintes d'avoir recours aux restaurants du cœur, à l'AEC, au secours populaire, au secours catholique... pour pouvoir contenter leurs enfants. Le travail des bénévoles mérite assurément d'être mis en valeur, d'être reconnu comme un acte de solidarité publique...

De là à comprendre que l'on puisse à l'occasion de l'inauguration de la troisième antenne des restos du cœur à Calais, en arriver à faire couper le ruban tricolore et à faire « péter les bouchons », il y a un pas que nous ne franchirons pas.

La réflexion, la bonne évaluation des problématiques, doivent amener les responsables quels qu'ils soient à ne pas prendre de positionnement déplacés. Rien n'est facile, évoquer ces faits doit amener le collectif à repenser son mode de fonctionnement pour qu'on n'en vienne plus à se fourvoyer.

Coup de griffe

➤ Mais que fait la police ?

A de nombreuses reprises, des Calaisiennes et des Calaisiens nous ont signalé avoir été eux-mêmes, ou vu l'un de leurs voisins être victime de l'enlèvement de l'un de ses véhicules. Le problème est à chaque fois le même. Une occupation du domaine public non conforme à la loi. La loi précise la durée maximale d'occupation du domaine public par un véhicule qui ne bouge pas. Cette durée est de 7 jours. Si l'on peut comprendre l'application dans le cadre de véhicules devenus épaves, on peut s'interroger sur une application trop stricte de la loi. D'autant que certains voisins, un tantinet mauvais coucheurs, peuvent être tentés de régler (via la police) leurs différends. Eh oui, la police n'a pas l'obligation d'aller trouver le proprio pour lui demander de bien vouloir bouger son véhicule. La punition est alors sévère pour les petits budgets : fourrière, amende. La loi étant la même pour tous, nous sommes donc particulièrement étonnés que le propriétaire du véhicule stationné des jours et des jours, pour ne pas dire des mois, rue du Vauxhall à Calais (ici en photo), n'ait lui jamais reçu la visite de la police municipale. Depuis que le chef Marcel n'est plus là, rien ne va plus.



Poil à gratter

Rhabillés

Cette fois ce n'est pas le Rusé qui s'en est chargé alors nous ne résistons à pas à la tentation de vous faire partager l'info parue dans le dernier numéro de Sillage* (décembre 2013). Ils nous y expliquent que « Deux candidats aux prochaines municipales, nommés Alexandre Van Kherkove et François Dubout, ont distribué un tract toutes boîtes aux lettres indiquant qu'ils s'engageaient à supprimer les subventions du Channel. Pas très surprenant venant de quelqu'un qui, il y a cinq ans, menait la liste Front National dans cette ville. Aux deux, nous leur laissons leur monde de barbelés. » Les voilà rhabillés pour l'hiver... Et pour la campagne.

*Pour ceux qui l'ignoraient encore, Sillage est le Mensuel publié par Le Channel, scène nationale.

Bouché, Nouchi

Pas lui, bande de fieffés rusés, mais les égouts qui desservent l'une de ses affaires. Il semble en effet que depuis que des travaux de rénovation ont été réalisés rue de la mer, le service assainissement de la Communauté d'agglomération du Calais ait dû intervenir une soixantaine de fois !

Une affaire gênante pour notre bon restaurateur, d'autant plus gênante, qu'il a fallu refaire les travaux. Pourvu que cela ne soit pas le cas ailleurs. Au moins vous avez confirmation que pour un privé ou un professionnel (en cas de problème relatif à l'assainissement) c'est à la CAC qu'il faut faire appel en cas de besoin. Ça nous rassure, certains nous avaient dit qu'il fallait solliciter une entreprise privée. Si par ailleurs, monsieur Nouchi (qui semble avoir des connaissances) pouvait demander à la CAC de bien vouloir élarger ses

arbres, cela ferait bien plaisir au voisinage.



Fausse rumeur

Si l'on en croit le Nord Littoral (Echos et chuchotements de ce dimanche 1^{er} décembre), « il se murmure que Jacky Hénin n'arrive pas à convaincre des responsables d'associations ou des personnalités non politiques de le rejoindre... » On se demande où ils vont chercher tout ça quand même... Rappelons que le 19 décembre prochain il présentera les hommes et les femmes qui seront à ses côtés sur la liste « Calais d'abord, encore, toujours ». Il sera ainsi le premier à pouvoir s'affirmer en ordre de bataille. Alors si lui a du mal à faire sa liste, qu'est-ce que ça doit être pour les autres...

Coup de (fausse) pub

Petit cadeau de la rédaction, en cette période de fin d'année. Régulièrement vous retrouverez dans votre Rusé préféré des fausses pubs amusantes... Il est même question de sortir la série version carte postale. Que vous pourrez ainsi envoyer à qui vous voudrez... On en reparle bientôt.

Des milliers de Calaisiens ont vu la différence



payer plus



A qui le tour ?